



Exclusion de gérance d'entreprise

Par **rcoutet_old**, le **25/11/2007** à **22:14**

Bonjour,

Ma fille (majoritaire: 50.10%) à créée une entreprise avec un ami, ils sont cogérant.

Depuis quelques temps, son ami a attrappé la "grosse tête", il ne travaille plus ou très peu, il fait le "chef" c'est ma fille qui fait la plupart du boulot.

Comment le contraindre à travailler, ou dans le pire des cas l'exclure de la gérance?

Merci